

Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 27 octobre 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, pour son exposé. J'ai également pris note de l'intervention de M. Credico.

La Suisse réitère que l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine constitue une grave violation du droit international. En vertu de la Charte des Nations Unies, l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Le lourd bilan de cette guerre sur la population civile en Ukraine est accablant. La Suisse condamne toutes les violations du droit international humanitaire et des droits humains. Toutes les parties au conflit doivent assurer la protection de la population civile et des personnes hors de combat et respecter les règles relatives à la conduite des hostilités.

La Suisse soutient et souligne la nécessité de poursuivre des efforts sérieux pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément aux principes de la Charte des Nations unies. Nous rappelons qu'il ne peut y avoir de paix durable sans reddition de comptes.

Pour parvenir à une solution pacifique, nous intimons une fois de plus la Russie – après 20 longs mois de guerre – à enfin désescalader la situation, cesser toutes les opérations de combat et retirer toutes ses troupes du territoire ukrainien. La Cour internationale de justice l'ordonne. L'Assemblée générale le demande.

Pour terminer, je réitère que les Etats doivent respecter leurs obligations relatives aux livraisons d'armes, notamment les résolutions pertinentes de ce Conseil. Dans une période où l'architecture globale de non-prolifération est déjà sous une pression énorme, celle-ci devrait

être renforcée et non affaiblie. Il est donc regrettable que la Russie ait décidé de révoquer sa ratification du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE).

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr President,

I would like to thank Mr Ebo, Deputy High Representative for Disarmament Affairs, for his presentation. I have also taken note of Mr Credico's speech.

Switzerland reiterates that Russia's military aggression against Ukraine is a serious violation of international law. Under the United Nations Charter, Ukraine has the right to ensure its security and to defend its territorial integrity and sovereignty.

The heavy toll of this war on the civilian population of Ukraine is devastating. Switzerland condemns all violations of international humanitarian law and human rights. All parties to the conflict must ensure the protection of the civilian population and persons *hors de combat* and respect the rules concerning the conduct of hostilities.

Switzerland supports - and stresses the need to pursue - serious efforts to achieve a comprehensive, just and lasting peace in Ukraine, in accordance with the principles of the United Nations Charter. We recall that there can be no lasting peace without accountability.

To achieve a peaceful solution, we once again urge Russia - after 20 long months of war - to finally de-escalate the situation, cease all combat operations and withdraw all its troops from Ukrainian territory. The International Court of Justice has ordered it. The General Assembly is calling for it.

Finally, I reiterate that States must respect their obligations with regard to arms deliveries, in particular the relevant resolutions of this Council. At a time when the global non-proliferation architecture is already under enormous pressure, it should be strengthened, not weakened. It is therefore regrettable that Russia decided to revoke its ratification of the Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty (CTBT).

Thank you.